

DEPARTEMENT DU
TARN
ARRONDISSEMENT
DE CASTRES
MAIRIE DE
BOISSEZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON
Séance du 29 juin 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

Absents : 1

N°2020_D33 :

Désignation de la
commission de contrôle
des listes électorales.

Date convocation :

Le 22 juin 2020

L'an deux mille vingt le 29 juin à dix-huit heures Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, KAMILLE Abou-kanh, LECUTIER Jean-Marc, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSSEGUIER Christian, RUIZ Benoit.

Absents : TONON Yannick

Absents donnant procuration :

Secrétaire de séance :

KAMILLE Abou-kanh, a été nommé secrétaire de séance.

Madame le Maire propose au conseil municipal de désigner les représentants de la commission de contrôle des listes électorales.

Délégué de l'administration auprès de la Préfecture (Préfecture du Tarn) : Jean Paul BERNAT

Délégué auprès du TGI (Tribunal de Grande Instance de Castres) : Christine AZEMA

Conseillé municipal (Conseil Municipal) : Yannick TONON

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Fait à Boissezon le 29 juin 2020,

Le Maire,
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire
compte tenu de la
transmission à la sous-
préfecture

Le 2 juillet 2020.

Fait à Boissezon

Le 2 juillet 2020.

Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal.

Le Maire, Jacqueline CABROL.